

Julius Blum / Van Hoecke

Le 6 mai 2024, l’Autorité belge de la Concurrence a reçu une notification simplifiée relative au projet d’acquisition du contrôle exclusif par la société de droit autrichien, Julius Blum GmbH, des sociétés de droit belge, Van Hoecke NV et Halux NV, et de la société de droit néerlandais, Van Hoecke BV. L’opération envisagée concerne principalement la distribution en Belgique de ferrures pour meubles et de boîtes à tiroirs métalliques produites par la Julius Blum GmbH et, dans une moindre mesure, la production de boîtes à tiroirs en bois.